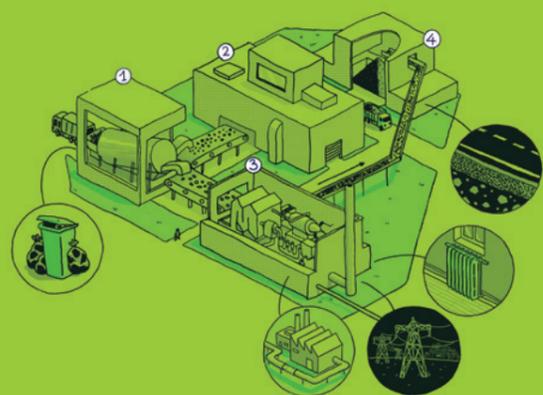


à la rencontre de nos
actionnaires

grâce à leurs déchets, producteur d'énergie renouvelable.



SUEZ propose aux villes des solutions de production d'énergie renouvelable à partir de la valorisation de leurs déchets. Ces techniques permettent de produire plusieurs milliers de mégawatts-heure sans avoir recours aux énergies fossiles. Ainsi une ville peut alimenter des quartiers entiers en chauffage et électricité, tout en réduisant ses émissions de gaz à effet de serre.
retrouvez-nous sur ready-for-the-resource-revolution.com



prêts pour la révolution de la ressource

édito & sommaire

Chers actionnaires,

Nous avons le plaisir de mettre à votre disposition cette nouvelle édition 2017 du Guide de l'Actionnaire de SUEZ. Vous y trouverez les modalités pratiques liées au statut d'actionnaire, la fiscalité des titres en vigueur, et tous les avantages et services dont vous pouvez bénéficier en tant qu'actionnaire de SUEZ. Pour la première fois, ce guide est disponible cette année sur notre site Internet dans une version digitale enrichie.

Comme les années précédentes, de nombreuses rencontres ont ponctué l'année 2016, notamment avec la poursuite de réunions régulières d'information et d'échange avec la Direction Générale du Groupe. Le Club Actionnaires, toujours très actif, a proposé à ses 13 500 membres près de 40 événements en France et en Belgique : visites de sites industriels, formations financières, conférences sur les métiers, sur les expertises et les engagements du Groupe... Avec les réunions de panels consultatifs et la réalisation d'enquêtes via Internet, nous continuons à mener de larges consultations auprès de nos actionnaires individuels afin d'identifier au mieux vos souhaits. Riches d'enseignements, ces échanges privilégiés ont favorisé le développement d'une communication digitale répondant aux meilleures pratiques, notamment avec la publication tous les 2 mois de la News@ctionnaires en complément de la Lettre Actionnaires. Nous poursuivons par ailleurs la promotion du webzine dédié à notre Assemblée Générale et de l'application mobile Relations Actionnaires pour vous permettre de suivre l'actualité financière de SUEZ depuis votre tablette ou votre smartphone.

Notre engagement à votre égard a été à nouveau salué par de nombreux prix et trophées reçus tout au long de l'année écoulée.

Par l'ensemble de ces actions, nous poursuivons l'objectif de répondre à vos attentes et de construire avec vous une relation durable de proximité et de confiance.

À votre disposition,

L'équipe des Relations Actionnaires



Florent Gautron
Directeur
des Relations Actionnaires
florent.gautron@suez.com



Valérie Piazza
Responsable
du Club Actionnaires
valerie.piazza@suez.com

Alassane Niang
Chargé
du Numéro Vert
alassane.niang@suez.com

SOMMAIRE



À la découverte de notre société

4 raisons d'être actionnaire de SUEZ	5
Le message du Directeur Général	6
La Feuille de Route Développement Durable	7
Chiffres clés 2016	8
Gouvernance	10
Données financières et sociales	12

SUEZ en Bourse

L'action et les données boursières	17
------------------------------------	----

Être actionnaire de SUEZ

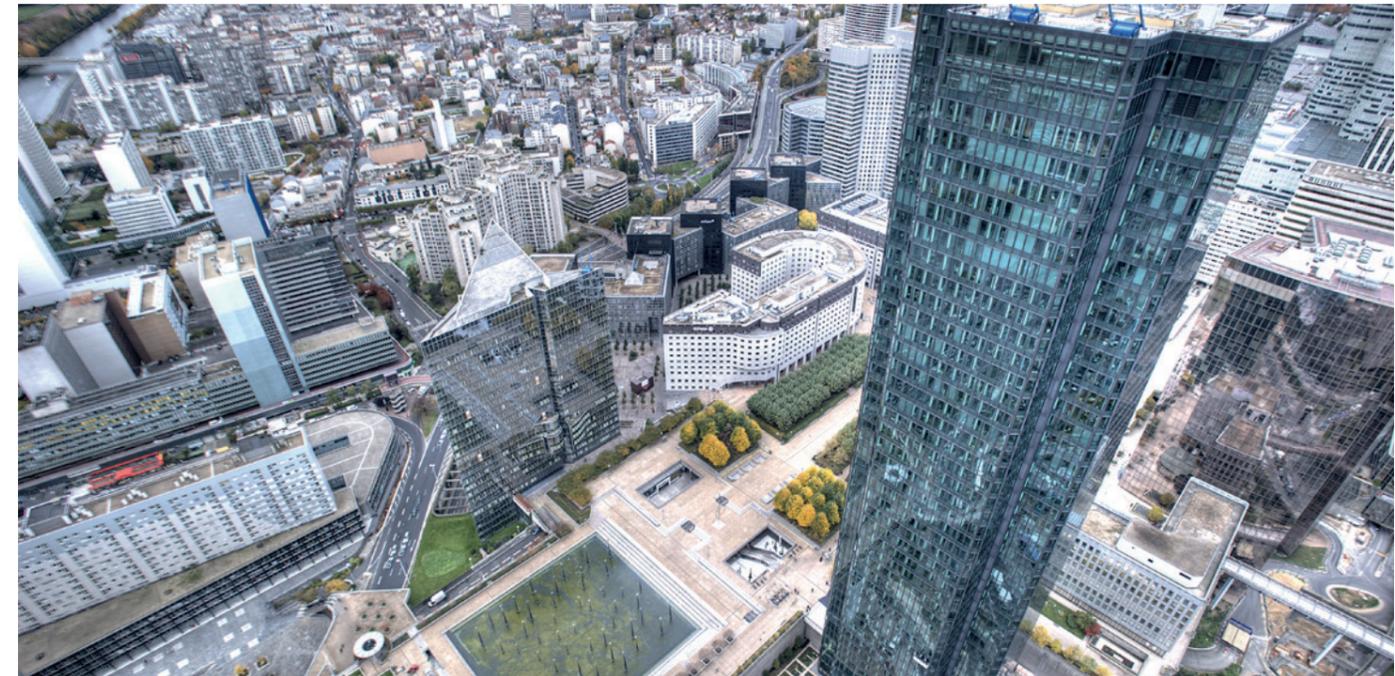
Une information régulière et précise pour vous associer à la vie de l'entreprise	21
L'Assemblée Générale	22
Le Club Actionnaires	24
Gérer vos titres	26
Fiscalité	28
Calendrier des événements	30

à la **découverte** de notre société

4 raisons

d'être actionnaire de SUEZ

et de participer à la révolution de la ressource



1

Un leader mondial de la gestion durable des ressources

Près de 84 000 collaborateurs mobilisés dans la valorisation et la sécurisation des ressources sur les 5 continents.

2

Un modèle de croissance équilibré et pérenne

Une stratégie de croissance ambitieuse, ciblée sur des marchés prometteurs et dans le respect d'une discipline financière stricte.

3

L'innovation au service de métiers d'avenir

Des offres innovantes pour permettre à nos clients d'optimiser leur gestion de la ressource.

4

Un dialogue ouvert et permanent avec nos actionnaires

Un dispositif de relations avec les actionnaires individuels complet et de qualité et une politique de rémunération attractive.

Le message du Directeur Général



Chers actionnaires,

L'engagement du Groupe SUEZ à l'égard de l'actionnariat individuel est un engagement fort.

Nous avons ainsi la volonté de développer la part des actionnaires individuels au sein du Groupe. Elle représente près de 6% du capital et au total, nous comptons plus de 250 000 actionnaires individuels, dont 50 000 en Belgique. Témoin de la confiance qu'ils nous accordent, cette part dans le capital et ce nombre sont restés relativement stables depuis notre introduction en Bourse en juillet 2008, et ceci en dépit d'une conjoncture très défavorable à l'actionnariat individuel au cours des années écoulées. Nous avons par ailleurs connu un renouvellement marqué de notre actionnariat individuel en France avec près de 150 000 actionnaires individuels qui nous ont rejoints depuis 8 ans et nous nous en félicitons.

Notre politique actionnariale repose sur un dialogue de grande qualité. À cet effet, nous avons déployé un dispositif de communication très complet, notamment à travers un Club Actionnaires dynamique et une communication digitale répondant aux meilleures pratiques. Nous associons pleinement nos actionnaires individuels à ce dispositif qui leur est dédié en recueillant régulièrement leurs demandes et leurs observations.

Avec 5 autres grands émetteurs historiquement engagés en faveur de l'actionnariat individuel⁽¹⁾, et associé avec de nombreuses institutions de la Place de Paris et l'Institut du Capitalisme Responsable, SUEZ participe activement aux travaux de l'Observatoire des Actionnaires d'Avenir. À travers ce groupe de travail, il s'agit pour nous de favoriser le développement et le rajeunissement de l'actionnariat des particuliers en France, en suscitant l'émergence d'une nouvelle génération d'actionnaires individuels, avides de modes de relation inédits avec les entreprises. En explorant les nouveaux codes et les nouveaux langages de la relation avec les actionnaires, SUEZ participe à la conquête d'un Actionnariat d'Avenir en quête de toujours plus de transparence, d'éthique, de sens et d'engagement.

Enfin, je souhaite rappeler que la qualité de nos relations avec les actionnaires individuels est régulièrement distinguée à travers de nombreux prix. Ainsi en 2016, nous avons été très honorés de recevoir la « Palme de la Pédagogie » récompensant la qualité de notre communication à destination des jeunes actionnaires. Cette distinction, remise par la F2iC et l'EDHEC, témoigne de la qualité de notre engagement auprès des jeunes actionnaires et nos bonnes pratiques en matière d'information à leur égard, et tout particulièrement dans le domaine de la communication digitale. Ce prix, auxquels s'ajoutent les Trophées décernés par LE REVENU et le Prix RSE remis par BOURSORAMA dans le cadre des Investor Awards, sont une belle incitation à poursuivre dans la même voie.

En vous remerciant vivement pour la confiance que vous accordez au Groupe SUEZ.

Jean-Louis Chaussade
Directeur Général de SUEZ

(1) Air Liquide, AXA, BNP Paribas, ENGIE, L'Oréal

➔

"En explorant les nouveaux codes et les nouveaux langages de la relation avec les actionnaires, SUEZ participe à la conquête d'un actionnariat d'avenir en quête de toujours plus de transparence, d'éthique, de sens et d'engagement."

La nouvelle Feuille de Route Développement Durable

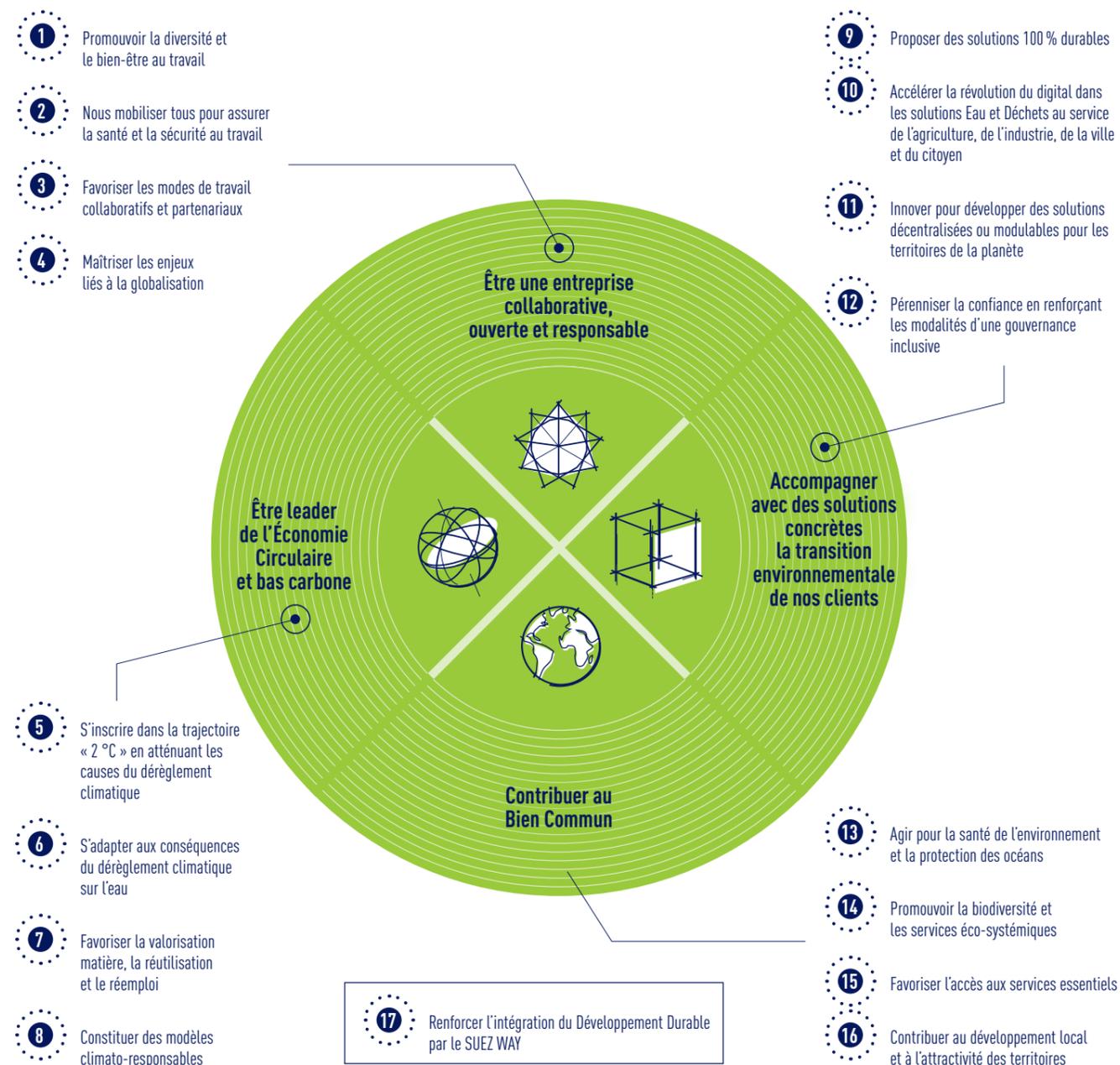
Dans la droite ligne des précédentes (2008-2012 ; 2012-2016), la nouvelle Feuille de Route 2017-2021 a été conçue à la suite d'une large consultation interne et externe mobilisant plus de 6 000 personnes et plusieurs types d'outils : une analyse de matérialité qui a permis de hiérarchiser et prioriser les enjeux ; des panels consultatifs auprès de collaborateurs, partenaires sociaux, actionnaires individuels et parties

prenantes externes. Ce processus robuste de dialogue a permis d'intégrer les enjeux nouveaux ou émergents.

Adoptée par le Comité de direction en décembre 2016 et par le Comité Ethique et Développement Durable du Conseil d'Administration en février 2017, elle est au service de la Révolution de la Ressource et remplit deux fonctions :

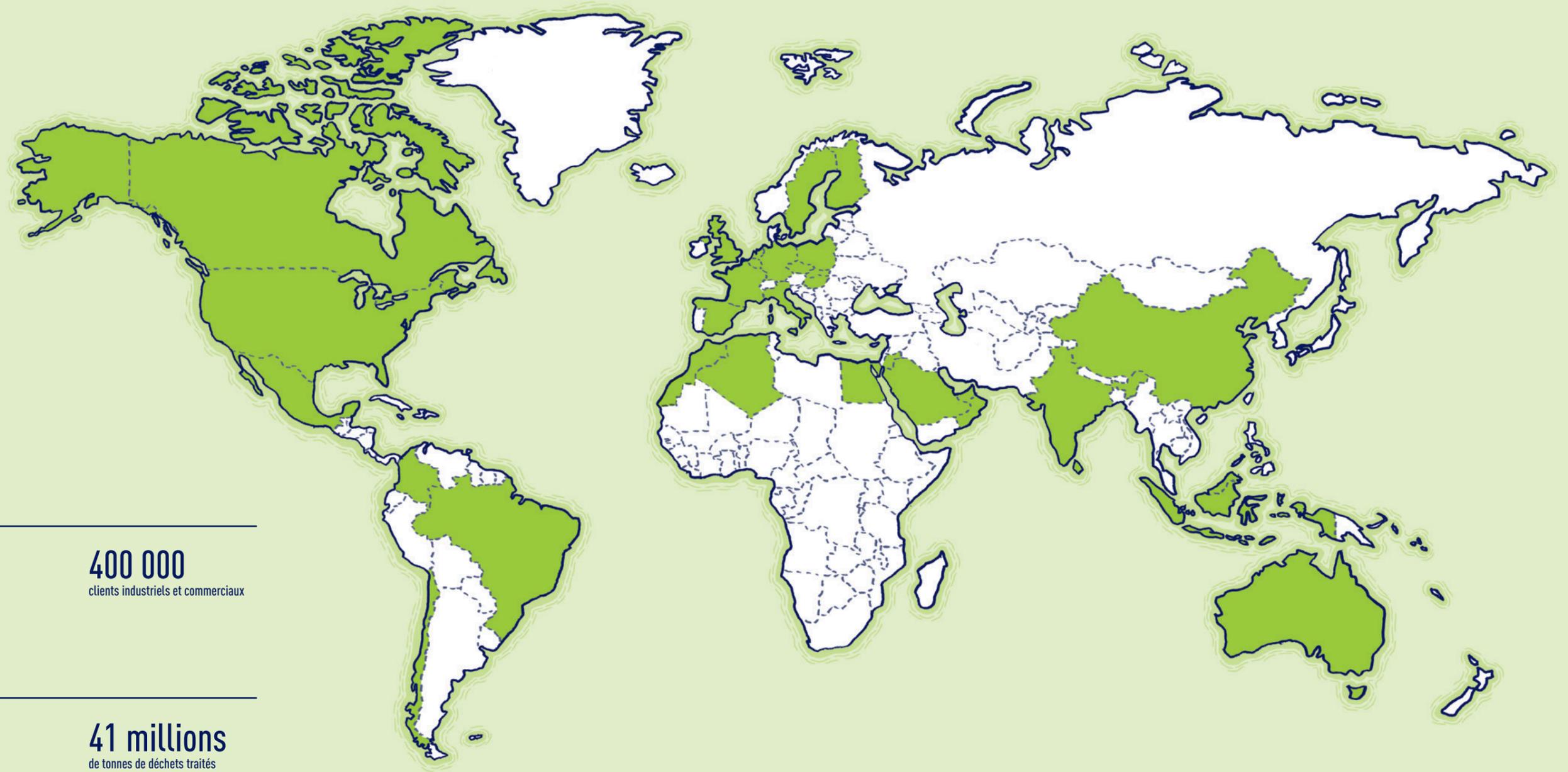
➔ être un levier de la transformation du Groupe et un outil de son pilotage : constituée de 17 engagements datés chiffrés, elle est assortie de plans d'actions pour atteindre les objectifs à horizon 2021 ;

➔ contribuer aux objectifs du Développement Durable, tels qu'ils ont été définis par l'ONU en 2015.



Chiffres clés

2016



5 continents
d'implantation

400 000
clients industriels et commerciaux

83 921
collaborateurs

5,3 milliards
de m³ d'eau potable produits

41 millions
de tonnes de déchets traités

1 130
unités de production d'eau potable

34 millions
de personnes bénéficiant du service
de collecte des déchets

4,3 milliards
de m³ d'eaux usées traitées biologiquement

16,9 millions
de tonnes de déchets valorisées en Europe

2 300
sites de traitement des eaux usées

914
stations de tri, valorisation matière
et transfert

6 254 GWh
d'énergie électrique et thermique
produits en Europe

INNOVATION

74 M€
investis dans la R&I

336
familles de brevets actifs

6 centres
de recherche

1 200
brevets nationaux dans 70 pays

400
experts et chercheurs

32
nouvelles demandes de brevet

FINANCE

15,3 Mds€
Chiffre d'affaires

- 33 % en France
- 34 % en Europe
- 33 % à l'international

2 651 M€
EBITA

420 M€
Résultat net part du groupe

51 % eau

49 % déchets



Le Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration de SUEZ et ses quatre comités réunissent des experts et des professionnels expérimentés d'horizons différents.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION détermine les orientations de l'activité du Groupe et veille à leur mise en œuvre. Gérard Mestrallet en assure la présidence et Jean-Louis Chaussade, administrateur, exerce le mandat de Directeur Général de la Société. La composition du Conseil a évolué au cours de l'exercice 2016. Il est actuellement composé de 19 membres nommés pour quatre ans.

LE COMITÉ STRATÉGIQUE donne son avis et soumet une recommandation au Conseil d'Administration concernant les orientations stratégiques projetées par le Conseil d'Administration ou proposées par le Directeur Général et sur tous les projets de croissance externe et interne, de cession, d'accords stratégiques, d'alliances ou de partenariats soumis au Conseil d'Administration.

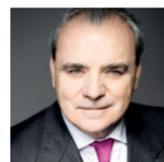
LE COMITÉ D'AUDIT ET DES COMPTES aide le Conseil d'Administration à veiller à l'exactitude et à la sincérité des comptes sociaux et consolidés de SUEZ et à la qualité de la gestion des risques, du contrôle interne et de l'information délivrée aux actionnaires et aux marchés.

LE COMITÉ D'ÉTHIQUE ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE veille au respect des valeurs individuelles et collectives sur lesquelles le Groupe fonde son action et des règles de conduite que chacun de ses collaborateurs doit appliquer. Au nombre de ces valeurs figurent les responsabilités particulières du Groupe à l'égard de la sauvegarde et de l'amélioration de l'environnement et du développement durable. En outre, il s'assure de la mise en place et de l'évaluation des politiques d'hygiène et de sécurité. Enfin, il examine les politiques en matière de responsabilité sociale et environnementale.

LE COMITÉ DES NOMINATIONS ET DES RÉMUNÉRATIONS a notamment pour mission d'examiner les questions relatives à la composition du Conseil d'Administration et des comités, d'étudier les plans de succession des principaux dirigeants et d'analyser la rémunération des dirigeants, les politiques de bonus, d'intéressement et d'actionnariat des salariés.



Gérard Mestrallet
Président du Conseil d'Administration de SUEZ
Président du Conseil d'Administration d'ENGIE



Jean-Louis Chaussade
Directeur Général de SUEZ



Nicolas Bazire
Directeur Général du Groupe Arnault SAS



Gilles Benoist
Administrateur de sociétés



Miriam Bensalah Chagroun
Vice-Présidente, Directeur Général des Eaux Minérales d'Oulmès



Valérie Bernis
Vice-Présidente de la Fondation ENGIE



Delphine Ernotte Cunci
Présidente de France Télévisions



Lorenz d'Este
Associé gérant d'E. Gutzwiller & Cie



Isidro Fainé Casas
Président de Criteria Caixa



Judith Hartmann
Directeur Général Adjoint d'ENGIE en charge des Finances



Isabelle Kocher
Directeur Général et administrateur d'ENGIE



Ines Kolmsee
Entrepreneur, Smart Hydro Power GmbH



Anne Lauvergeon
Présidente d'ALP SA



Pierre Mongin
Directeur Général Adjoint, Secrétaire Général d'ENGIE



Guillaume Pepy
Président du Directoire de la SNCF
Président Directeur Général de SNCF Mobilités



Jérôme Tolot
Directeur Général Adjoint d'ENGIE



Enric Amiguet I Rovira
Administrateur salarié



Agatta Constantini
Administrateur salarié



Guillaume Thivolle
Administrateur salarié actionnaire

Le Comité de direction

Le Comité de direction est un organe d'analyse et de décision qui examine les principales décisions et objectifs stratégiques du Groupe et se réunit toutes les deux semaines.

Au 31 décembre 2016, il comprend huit membres.



Jean-Louis Chaussade
Directeur Général



Jean-Marc Boursier
DGA Groupe, en charge de l'activité Recyclage & Valorisation Europe



Angel Simon
DGA, en charge de l'activité Eau Europe



Marie-Ange Debon
DGA, en charge de l'International



Christophe Cros
DGA Groupe, en charge des Finances



Frédérique Raoult
Directeur du Développement Durable et de la Communication Groupe



Denys Neymon
DRH Groupe et DG Infrastructures de Traitement



Jean-Yves Larrouturou
DGA Groupe et Secrétaire Général

Données financières et sociales

ÉTATS DE SITUATIONS FINANCIÈRES CONSOLIDÉES

EN MILLIONS D'EUROS	31 décembre 2016	31 décembre 2015
Actifs non courants		
Immobilisations incorporelles nettes	4 223,0	4 213,6
Goodwill	3 646,9	3 479,5
Immobilisations corporelles nettes	8 279,8	8 274,9
Titres disponibles à la vente	138,3	180,1
Prêts et créances au coût amorti	739,9	767,4
Instruments financiers dérivés	198,2	197,0
Participations dans les coentreprises	915,7	584,6
Participations dans les entreprises associées	980,8	760,4
Autres actifs	292,2	302,9
Impôts différés Actif	783,1	832,1
TOTAL ACTIFS NON COURANTS	20 197,9	19 592,5
Actifs courants		
Prêts et créances au coût amorti	139,4	130,3
Instruments financiers dérivés	31,2	6,1
Clients et autres débiteurs	4 041,4	3 966,5
Stocks	262,7	274,0
Autres actifs	1 492,6	1 523,3
Actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat	62,3	59,9
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 924,7	2 079,0
TOTAL ACTIFS COURANTS	8 954,3	8 039,1
Actifs classés comme détenus en vue de la vente	131,8	-
TOTAL ACTIF	29 284,0	27 631,6
Capitaux propres part du Groupe	5 495,9	5 419,8
Participations ne donnant pas le contrôle	1 869,9	1 385,6
TOTAL CAPITAUX PROPRES	7 365,8	6 805,4
Passifs non courants		
Provisions	1 573,7	1 458,0
Dettes financières	8 665,5	8 501,1
Instruments financiers dérivés	45,6	45,1
Autres passifs financiers	10,4	3,0
Autres passifs	931,1	911,5
Impôts différés Passif	654,5	636,6
TOTAL PASSIFS NON COURANTS	11 880,8	11 555,3
Passifs courants		
Provisions	505,8	493,8
Dettes financières	2 499,8	1 853,9
Instruments financiers dérivés	62,8	40,1
Fournisseurs et autres créanciers	3 063,6	2 991,2
Autres passifs	3 812,9	3 891,9
TOTAL PASSIFS COURANTS	9 944,9	9 270,9
Passifs directement liés à des actifs classés comme détenus en vue de la vente	92,5	-
TOTAL PASSIF	29 284,0	27 631,6

Les valeurs figurant dans les tableaux sont généralement exprimées en millions d'euros. Le jeu des arrondis peut dans certains cas conduire à un écart non significatif au niveau des totaux ou variations.

COMPTES DE RÉSULTATS CONSOLIDÉS

EN MILLIONS D'EUROS	31 décembre 2016	31 décembre 2015
Chiffre d'affaires	15 322,0	15 134,7
Achats	(2 995,9)	(2 945,5)
Charges de personnel	(3 990,2)	(3 818,4)
Amortissements, dépréciations et provisions	(1 091,3)	(1 091,9)
Autres charges opérationnelles	(6 327,1)	(6 397,8)
Autres produits opérationnels	184,1	234,0
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	1 101,6	1 115,1
MtM sur instruments financiers à caractère opérationnel	(1,3)	0,6
Perte de valeurs sur actifs corporels, incorporels et financiers	(159,5)	(80,4)
Restructurations	(76,1)	(71,4)
Effets de périmètre	182,9	0,9
Autres résultats de cessions	91,3	4,1
Frais liés au changement de marque et d'identité visuelle	(28,1)	(27,5)
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	1 110,8	941,4
Quote-part de résultat net des entreprises mises en équivalence dans le prolongement de l'activité du Groupe	179,0	266,4
<i>Dont quote-part de résultat net des coentreprises^(a)</i>	<i>84,4</i>	<i>179,8</i>
<i>Dont quote-part de résultat net des entreprises associées</i>	<i>94,6</i>	<i>86,6</i>
Résultat des activités opérationnelles après quote-part de résultat net des entreprises mises en équivalence dans le prolongement de l'activité du Groupe	1 289,8	1 207,8
Charges financières	(516,9)	(510,6)
Produits financiers	93,4	89,1
Résultat financier	(423,5)	(421,5)
Impôt sur les bénéfices	(243,5)	(173,0)
RÉSULTAT NET	622,8	613,3
Résultat net part du Groupe	420,3	407,6
Résultat net des participations ne donnant pas le contrôle	202,5	205,7
Résultat net part du Groupe par action (en euros)	0,72	0,69
Résultat net part du Groupe par action dilué (en euros)	0,70	0,68

(a) En 2015, le groupe SUEZ avait pris une influence notable dans Chongqing Water Group (CWG). Les titres CWG antérieurement détenus avaient été réévalués à leur juste valeur par le compte de résultat. La plus-value de réévaluation s'élevait à 127 millions d'euros.

INDICATEURS SOCIAUX

	2014	2015	2016	2016 (%)
Répartition des salariés par zone géographique				
France (métropole et outre-mer)	33 125	32 569	32 864	39,2 %
Europe (hors France) ⁽¹⁾	29 554	30 566	28 200	33,5 %
Amérique du Nord	3 390	3 650	4 264	5,1 %
Amérique du Sud ⁽¹⁾	395	459	3 102	3,7 %
Afrique/Moyen-Orient	8 830	8 938	8 972	10,7 %
Asie/Océanie	5 696	5 954	6 519	7,8 %
TOTAL	80 990	82 536	83 921	100,0 %

	2014	2015	2016	2016 (%)
Répartition des salariés par catégorie socioprofessionnelle				
Cadres	12 077	12 586	12 918	15,4 %
Techniciens supérieurs et agents de maîtrise (TSM)	17 112	17 721	18 545	22,1 %
Ouvriers, employés, techniciens (OET)	51 801	52 229	52 458	62,5 %
TOTAL	80 990	82 536	83 921	100,0 %

	2014	2015	2016
Répartition des salariés par sexe			
Proportion de femmes dans l'effectif total	20,1 %	20,4 %	20,6 %
Proportion de femmes dans l'encadrement	27,6 %	28,2 %	28,1 %

	2014	2015	2016
Répartition des salariés par type de contrat			
Contrats à durée indéterminée (CDI)	93,1 %	92 %	91,4 %
Contrats à durée déterminée (CDD)	5,3 %	6,4 %	6,8 %
Contrats en alternance et contrats d'insertion	1,6 %	1,6 %	1,8 %

	2014	2015	2016
Répartition des salariés par tranche d'âge (pour l'effectif en CDI)			
- de 25 ans	2,3 %	2,2 %	2,2 %
25 - 29 ans	8,3 %	8,3 %	8,0 %
30 - 34 ans	12,5 %	12,5 %	12,3 %
35 - 39 ans	13,7 %	13,8 %	14,2 %
40 - 44 ans	16,1 %	15,7 %	15,4 %
45 - 49 ans	16,4 %	16,2 %	15,9 %
50 - 54 ans	15,3 %	15,4 %	15,7 %
55 - 59 ans	11,0 %	11,4 %	11,6 %
60 - 64 ans	3,8 %	3,9 %	4,0 %
65 ans et +	0,6 %	0,6 %	0,7 %

	2014	2015	2016
Recrutements			
Nombre de recrutements externes en CDI	6 890	7 112	6 024
Nombre de recrutements externes en CDD	8 535	9 718	10 041
Taux d'embauche ⁽²⁾	19,0 %	20,5 %	19,0 %
Taux d'embauche en CDI ⁽³⁾	44,7 %	42,3 %	37,5 %

	2014	2015	2016
Rémunérations (En milliers d'euros)			
Masse salariale sociale brute	2 636 223	2 803 732	2 874 098
Rémunération brute moyenne par collaborateur	32,4	34,2	33,9
Cadres	66,5	69,3	69,6
Non-cadres	26,6	27,9	27,5
Hommes	32,7	34,4	34,1
Femmes	31,5	33,1	33,2
Taux moyen de charges patronales	35,7 %	35,0 %	34,5 %

	2014	2015	2016
Intérim			
Effectif intérimaire moyen (ETP)	6 078	6 084	5 907
En % de l'effectif contractuel moyen exprimé en ETP	7,9 %	7,6 %	7,2 %

	2014	2015	2016
Formation			
Nombre d'heures de formation (en milliers)	1 360	1 420	1 443
Dont nombre d'heures de formation via e-learning (en milliers)	177	166	172
Nombre d'heures de formation par personne formée (h/pers)	25	25	25,2
Nombre d'heures de formation par femme formée (h/pers)	26	26	27
Pourcentage de l'effectif formé	66,5 %	69,4 %	67,5 %

	2014	2015	2016
Répartition de l'effectif formé par sexe			
Femmes	20,9 %	20,3 %	20,6 %
Hommes	79,1 %	79,7 %	79,4 %

	2014	2015	2016
Répartition de l'effectif formé par catégorie			
Cadres	16,8 %	16,8 %	17,1 %
TSM ⁽⁴⁾ + OET ⁽⁵⁾	83,2 %	83,2 %	82,9 %
Dépenses de formation par personne formée (€/pers)	504	478	504

	2014	2015	2016
Répartition des heures de formation par thème			
Technique des métiers	29,0 %	27,9 %	27,4 %
Qualité, environnement, sécurité	36,8 %	35,4 %	35,4 %
Langues	6,4 %	7,0 %	6,3 %
Autres	27,8 %	29,7 %	30,9 %

1) Les activités d'Agbar au Chili ne sont plus intégrées à l'Espagne (zone Europe hors France), mais à l'Amérique du Sud depuis 2016.

2) Taux d'embauche : Nombre de recrutements en CDI et en CDD/effectif moyen.

3) Taux d'embauche en CDI : Nombre de recrutements en CDI/Nombre de recrutements en CDI et en CDD.

4) Techniciens supérieurs et agents de maîtrise.

5) Ouvriers, employés et techniciens.

SUEZ en Bourse

L'action et les données boursières



Depuis l'introduction en Bourse en juillet 2008, l'action SUEZ surperforme l'indice sectoriel DJ Euro Stoxx utilities et offre un rendement régulier attractif pour l'actionnaire.

L'action SUEZ

Code ISIN : FR 0010613471

Places de cotation : Euronext Paris (compartiment A) et Euronext Bruxelles

Mnémonique : SEV (Paris) et SEVB (Bruxelles)

Éligible au SRD

L'action SUEZ fait partie des indices financiers CAC Large 60, SBF 120, CAC All Tradable et Dow Jones Euro Stoxx Utilities. Par ailleurs, SUEZ s'est affirmé comme un leader de son secteur grâce à son intégration progressive dans les indices extra-financiers les plus prestigieux. Ainsi, l'action SUEZ a rejoint en septembre 2009 les indices Dow Jones Sustainability Index (DJSI) World & Europe, une référence mondiale pour les investisseurs socialement responsables. Elle a également rejoint les indices FTSE4Good et VIGEO NYSE Euronext au vu de ses performances environnementales, sociales et de gouvernance. Depuis 2015, elle est entrée dans le RobecoSAM Sustainability Award (Bronze Class 2015 et Silver Class 2016), le CDP (Carbon Disclosure Leadership Index) et l'indice STOXX.

Répartition du capital au 31 décembre 2016

Le capital de SUEZ est réparti de manière équilibrée entre les différents actionnaires. Les actionnaires stratégiques de long terme du Groupe – ENGIE, actionnaire de référence, Criteria Caixa et Caltagirone- disposent au 31 décembre 2016 d'une part de près de 42 % du capital, ce qui renforce la capacité du Groupe à déployer une stratégie ambitieuse.

De même, la part de l'actionariat individuel, proche de 6%, constitue un véritable gage de stabilité et de soutien à la stratégie de long terme pour SUEZ, renforcé par la fidélité et la confiance de ses collaborateurs, qui détiennent 2,7% du capital, chiffre qui devrait encore être augmenté avec le lancement d'un nouveau plan d'actionariat salarié en 2017.

Capitalisation boursière

Au 31 décembre 2016, la capitalisation boursière de SUEZ s'élevait à 7,9 milliards d'euros.

Performance boursière

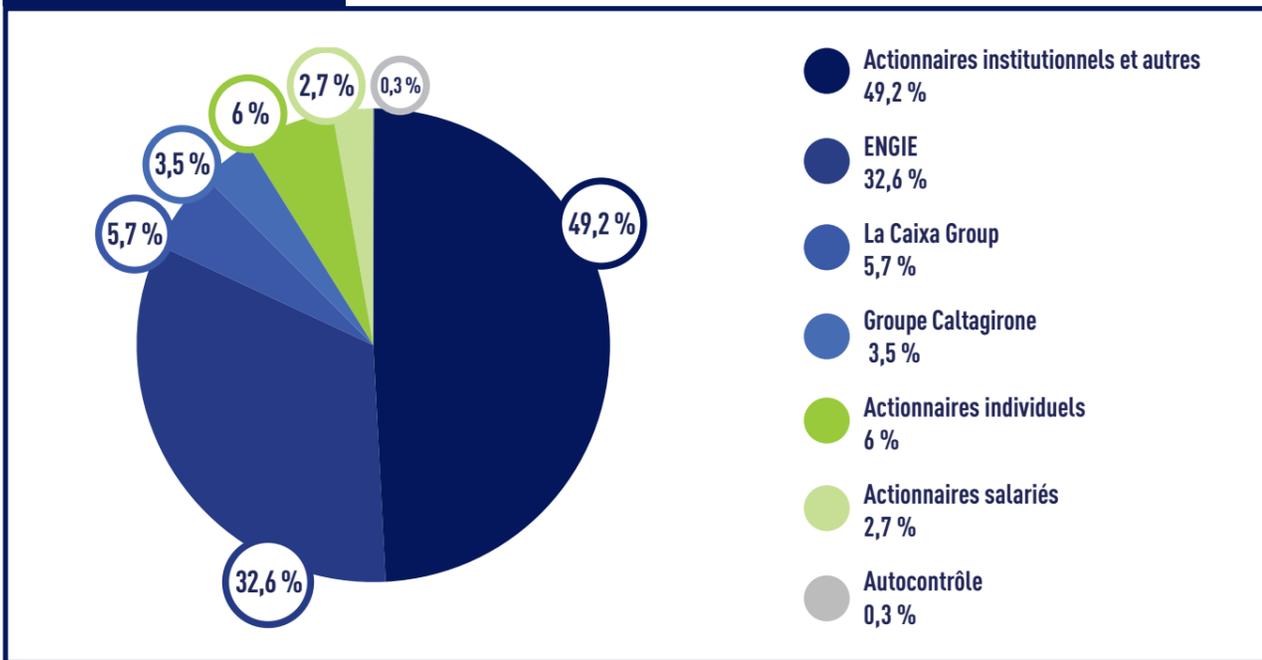
Depuis l'introduction en Bourse, l'action SUEZ surperforme les indices sectoriels de référence et notamment le DJ Euro STOXX Utilities.

Dividende

À l'Assemblée Générale du 10 mai 2017 a été proposé le versement d'un dividende de 0,65 euro par action au titre de l'exercice 2016. Le dividende détaché de l'action le 15 mai 2017 et mis en paiement le 17 mai 2017 est versé en numéraire.

SUEZ en Bourse

RÉPARTITION DU CAPITAL AU 31.12.16



DONNÉES BOURSIÈRES

Evolution des données boursières de l'action SUEZ au cours des 8 dernières années

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Cours de clôture (en €)								
Plus haut	16,945	17,865	15,995	12,225	13,195	15,425	18,960	17,465
Plus bas	9,700	12,455	8,578	7,814	8,703	11,740	13,970	12,770
Au 31 décembre	16,125	15,450	8,901	9,109	13,025	14,435	17,260	14,015
Nombre d'actions (au 31/12)	489 699 060	489 699 060	510 233 829	510 233 829	510 233 829	540 233 829	542 643 648	564 401 246
Capitalisation boursière (au 31/12)	7,9 Mds €	7,6 Mds €	4,5 Mds €	4,6 Mds €	6,6 Mds €	7,8 Mds €	9,4 Mds €	7,9 Mds €
Moyenne des volumes quotidiens	1 064 686	967 639	1 443 299	1 529 656	999 125	1 234 828	1 385 672	1 231 774
Dividende brut par action (au titre de l'exercice)	0,65	0,65	0,65	0,65	0,65	0,65	0,65	0,65
Rendement (sur cours au 31/12)	4,0 %	4,2 %	7,3 %	7,1 %	5,0 %	4,5 %	3,8 %	4,6 %

COURS DE L'ACTION SUEZ

Données arrêtées au 31 décembre 2016



être actionnaire de SUEZ

Une information régulière et précise pour vous associer à la vie de l'entreprise



Depuis l'introduction en Bourse, en juillet 2008, nous entretenons une relation de proximité et de dialogue avec l'ensemble de nos actionnaires.

Le dispositif de communication actionnaires de SUEZ s'aligne sur les meilleures pratiques de place. Pour vous informer, nous mettons à votre disposition :

- un numéro vert

0 800 207 207 Service & appel gratuits

accessible de 9 heures à 18 heures du lundi au vendredi ; nos collaborateurs répondent à toutes vos questions et enregistrent vos inscriptions aux réunions et événements du Club ;

- l'espace **Actionnaires** dans la rubrique « Finance » de notre site Internet : vous y trouverez de nombreuses informations, les questions les plus fréquemment posées et leurs réponses, ainsi qu'un espace où vous pouvez poser vos questions ;

- la **Lettre Actionnaires**, disponible sur simple demande, en version interactive sur Internet, ou envoyée de façon automatique à tous les membres du Club par e-mail ou par courrier.

- le **présent Guide de l'Actionnaire**, disponible sur simple demande, en version PDF sur internet ou envoyé de façon automatique à tous les nouveaux membres du Club. Le guide est actualisé chaque année à l'occasion de l'Assemblée Générale. Par ailleurs, une version digitale enrichie est disponible ;

- le **Rapport Intégré et le document de référence**. Ces documents sont également disponibles sur simple demande et en version PDF sur internet ;

- les **communiqués de presse** : l'ensemble des communiqués est accessible sur le site Internet dans la rubrique « Actualités ».

Indépendamment de ces supports de communication, vous pouvez également vous référer aux :

- avis financiers publiés dans la presse économique et financière à l'occasion de l'annonce des résultats ;

- publications faites dans le Bulletin des annonces légales obligatoires (BALO).

Vous rencontrer et vous faire mieux connaître notre entreprise

Nous avons de nombreuses occasions de vous rencontrer et d'échanger avec vous :

- **Actionaria** : nous vous accueillons chaque année sur notre stand au salon Actionaria, au Palais des Congrès à Paris ;

- les **réunions actionnaires** en régions et pendant le salon Actionaria ;

- l'**Assemblée Générale** annuelle ;

- les nombreuses activités du **Club Actionnaires**.

En tant qu'actionnaire, quels sont vos droits ?

- droit à l'information ;

- droit au dividende ;

- droit de participer à la gestion de la société par le vote à l'Assemblée Générale ;

- droit de participer aux opérations sur le capital.

L'Assemblée Générale



Une occasion privilégiée de dialoguer avec les dirigeants de l'entreprise et de participer aux grandes décisions en votant les résolutions proposées.

Comment assister à l'Assemblée Générale ?

→ Si vos actions sont nominatives (compte nominatif pur ou administré), vous n'avez aucune démarche particulière à faire, vous recevrez directement un avis de convocation 2 à 3 semaines avant l'Assemblée ainsi que les documents nécessaires pour pouvoir exercer votre vote. Un formulaire vous permettant de demander une carte d'admission, de donner pouvoir ou de voter par correspondance est joint à cette convocation ;

→ Si vos actions sont au porteur (compte titre ou PEA tenu par un établissement financier), vous devez obtenir l'avis de convocation et le formulaire auprès de votre intermédiaire financier ;

→ SUEZ vous propose d'être e-convoqué, c'est-à-dire de recevoir votre convocation par courrier électronique. En choisissant l'e-convocation, vous optez pour une modalité de convocation simple, rapide, sécurisée et économique.

Comment voter à l'Assemblée Générale ?

Lorsque vous aurez reçu votre convocation, vous pouvez :

→ soit demander une carte d'admission pour venir voter en direct à l'Assemblée Générale ;

→ soit, si vous ne pouvez assister personnellement à l'Assemblée Générale, choisir entre 4 options pour voter :

- donner pouvoir au Président de l'Assemblée Générale : il suffit de dater et signer au bas du formulaire sans rien remplir d'autre ;

- voter par correspondance : pour ce faire, cocher la case du formulaire de vote par correspondance puis éventuellement cocher les cases qui ne recueillent pas votre adhésion ;

- donner pouvoir à un tiers (personne physique ou personne morale) de votre choix, il faut alors cocher la case correspondante, en mentionnant les nom et prénom (ou raison sociale) du mandataire ;

- voter par Internet via VOTACCESS (voir les informations sur notre site Internet, rubrique "Finances").

Vous n'avez pas pu assister à l'Assemblée Générale...

Vous pouvez la visionner en différé sur Internet pendant la durée d'un an ; un compte rendu synthétique est disponible sur Internet, dans l'espace "Actionnaires" et sur un webzine dédié, et fait l'objet d'une Lettre Actionnaires diffusée aux membres du Club et à tous les actionnaires sur demande.

Enfin, le procès-verbal de l'Assemblée peut être consulté à tout moment au siège social de SUEZ.

Plus d'informations sur : www.suez.com

Tous les actionnaires sont invités à assister à l'Assemblée Générale



POUR APPROFONDIR

Le Webzine de l'AG : un site dédié enrichissant le dialogue entre SUEZ et ses actionnaires

Le webzine de l'AG est le nouveau magazine online de SUEZ destiné aux actionnaires. Plus proche de vos préoccupations, ce magazine multimédia vous permet de prendre connaissance ou de revoir les moments forts de l'AG.

webzine.suez.com



Le Club Actionnaires



Le Club Actionnaires a été créé pour tous les actionnaires qui souhaitent s'associer étroitement à la vie de l'entreprise.

Quels sont les "plus" dont vous bénéficiez en tant que membre du Club ?

- un **site Internet dédié**. Le site présente toutes les informations sur le Club (avantages, activités, publications, équipe...), et vous permet de vous renseigner sur les dernières actualités et les prochains rendez-vous du Club.
- l'envoi automatique de la **Lettre Actionnaires** et du guide, ainsi que les invitations aux réunions d'actionnaires ;
- l'accès à la **news@actionnaires** qui, dans son nouveau format dynamique et innovant, vous informe des grandes actualités du Groupe, ses réalisations, ses projets et ses grands rendez-vous.
- l'**application mobile "Relations Actionnaires"** qui vous permet de suivre les dernières actualités financières de SUEZ et de retrouver des informations utiles aux actionnaires (agenda financier, cours de Bourse en direct, actualités et publications, Club Actionnaires, contacts...)

- des **visites de sites** pour découvrir, en groupe, nos sites industriels et nos centres de recherche ;
- des **conférences** sur nos métiers, nos savoir-faire et nos engagements ;
- des **formations financières**, à Paris et en régions ;
- la possibilité de participer à des **panels consultatifs** et de répondre à nos enquêtes qualitatives.

Qui peut devenir membre du Club ?

L'adhésion au Club est gratuite et n'entraîne aucune obligation. Seuls les actionnaires détenant au minimum 25 actions pourront faire partie du Club. Les actionnaires au nominatif détenant au moins 25 actions seront automatiquement membres du Club ; les actionnaires au porteur, détenant au moins 25 actions, pourront demander leur inscription sous réserve de fournir une attestation de détention de titres, délivrée par leur intermédiaire financier.



En 2016, les Relations Actionnaires, lauréat de nombreux prix



SUEZ a été récompensé du Grand Trophée d'Or des « Meilleures Relations Actionnaires » décerné par LE REVENU, ainsi que du Trophée d'Or des « Meilleurs Services aux Actionnaires ».

Lors de la cérémonie des Palmes d'Or des Jeunes Actionnaires, SUEZ a reçu la Palme de la Pédagogie décernée par la F2iC (Fédération des investisseurs individuels et des clubs d'investissement) et l'EDHEC.



À l'occasion des « Investor Awards 2016 », organisés par BOURSORAMA, SUEZ s'est vu décerner le Prix RSE. Ce prix, attribué par une large communauté d'investisseurs, témoigne de la reconnaissance de la qualité des engagements RSE du Groupe et confirme la confiance dans la performance et le modèle économique de SUEZ.

Gérer vos titres

Caractéristiques des modes de détention

Il existe en France 3 modes de détention possibles pour les actions : le nominatif pur, le nominatif administré et la détention au porteur, qui possèdent chacun leurs caractéristiques.

	Actions au nominatif pur	Actions au nominatif administré	Actions au porteur
Qui tient le compte ?	CACEIS Corporate Trust	Votre intermédiaire financier	
Quels sont les frais de garde et de gestion ?	Gratuité des frais de garde et de gestion des opérations courantes (sauf frais de Bourse)	Variables selon les tarifs de votre intermédiaire financier	
Comment être convoqué à l'Assemblée Générale ?	La convocation est envoyée automatiquement à tous les actionnaires au nominatif		Vous serez informé de la réunion de l'AG par un avis publié au BALO 35 jours avant l'AG. Vous devez demander votre convocation à votre intermédiaire financier
Que dois-je présenter pour être admis à l'Assemblée Générale ?	Votre carte d'admission et/ou pièces d'identité		Votre carte d'admission ou une attestation de participation datée à j-3 avec l'AG (à votre intermédiaire financier) ainsi qu'une pièce d'identité
À qui dois-je adresser mes ordres de Bourse ?	CACEIS Corporate Trust	Votre intermédiaire financier	
Et pour ma déclaration annuelle fiscale ?	CACEIS Corporate Trust vous adresse un imprimé fiscal unique (IFU) regroupant les opérations effectuées sur le titre SUEZ	Votre intermédiaire financier vous adresse un imprimé fiscal rassemblant toutes les opérations de votre compte-titres	
Puis-je inscrire mes titres dans un PEA ?	Non, en raison d'une réglementation trop complexe, cela est déconseillé	Oui	

Les types d'ordre

- L'ordre « à cours limité » qui comporte un cours maximum/minimum à l'achat/vente ;
- L'ordre « à la meilleure limite », exécuté au meilleur prix au moment où il arrive sur le marché pour la quantité affichée ;
- L'ordre « au marché », exécuté au cours d'ouverture, s'il est communiqué la veille ;
- L'ordre « à seuil de déclenchement », exécuté quand la limite de prix sera atteinte ;
- L'ordre « à plage de déclenchement » qui permet à l'investisseur de fixer une fourchette de prix.

Quels sont les avantages du nominatif ?

- Être actionnaire au nominatif pur ou administré vous apporte les avantages suivants :
- **un accès facilité** à l'Assemblée Générale : votre qualité d'actionnaires nous étant connue, l'avis de convocation vous est adressé directement et nous n'avons donc pas de démarche particulière à accomplir ;
 - **un accès privilégié à l'information.** Pour les actionnaires détenant au moins 25 actions, vous faites alors d'emblée partie du Club Actionnaires et recevez directement tous les documents d'information de ses actionnaires ;
 - **le nominatif pur** vous apporte enfin un avantage supplémentaire, puisque vous bénéficiez de la gratuité des frais de garde et des frais de gestion.

Acheter et vendre vos actions

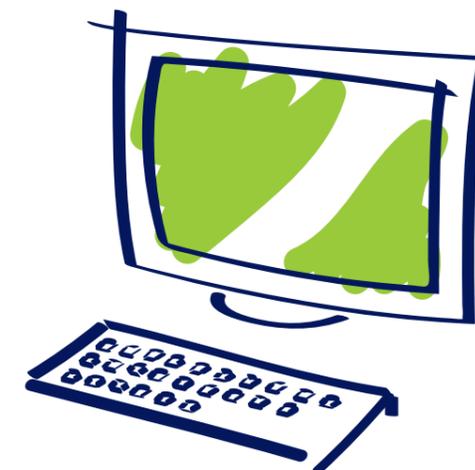
Comment passer un ordre ?

La Bourse fonctionne de 9 heures à 17 heures 30 du lundi au vendredi. En tant que particulier, vous n'êtes pas habilité à intervenir sur le marché, c'est pourquoi il vous faut transmettre vos ordres à un intermédiaire financier habilité qui se chargera de son exécution.

À qui s'adresser ?

- **Pour les titres au nominatif pur**, vos ordres sont à transmettre à CACEIS, soit :
- en ligne via le site Internet OLIS-Actionnaires
 - par téléphone au 01 57 78 34 44
 - par fax au 01 49 08 05 80
 - par e-mail : ct-contact@caceis.com
 - par courrier à : CACEIS Corporate Trust Service Relations investisseurs Émetteur SUEZ 14, rue Rouget-de-Lisle, 92862 Issy-les-Moulineaux Cedex 9

- **Pour les titres au nominatif administré ou au porteur**, adressez-vous à votre intermédiaire financier, il se charge de l'exécution de l'ordre, de la tenue de votre compte, de l'encaissement des dividendes et de l'envoi d'un avis d'opéré stipulant l'exécution de l'ordre de Bourse.





La fiscalité des actions comprend l'imposition des dividendes ainsi que celle des plus-values liées à des cessions d'actions.

Fiscalité des dividendes

Les dividendes perçus en 2016 sont automatiquement imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu, après application d'un abattement de 40% non plafonné. Afin de constituer un acompte, ils sont soumis à un prélèvement obligatoire de 21% à la source, imputable sur l'impôt dû en 2017 et restitué en cas d'excédent.

Mesure dérogatoire : les foyers dont le revenu fiscal de référence indiqué sur l'avis d'imposition 2016 et établi

au titre des revenus 2015 est inférieur à 50 000 euros pour un célibataire et 75 000 euros pour un couple peuvent, sur demande, ne pas payer l'acompte.

Les dividendes sont soumis, au titre des revenus du patrimoine, aux 5 prélèvements sociaux à la source dont le total s'élève à 15,5% pour les produits perçus à compter du 1^{er} juillet 2012. La CSG reste déductible à hauteur de 5,1% du revenu global imposable de l'année de son paiement.

DIVIDENDES PERÇUS EN 2016

Impôt sur le revenu	Prélèvements sociaux
Barème progressif après abattement fixe de 40 %	15,5 % avant abattement

Fiscalité des plus-values de cession

Les plus-values de cession d'actions réalisées à compter du 1^{er} janvier 2016 sont imposables en 2017 au barème progressif de l'impôt sur le revenu. Elles bénéficient d'un abattement en fonction de la durée de détention des titres : abattement de 50% si les titres sont détenus

entre 2 et 8 ans, et de 65% si les titres sont détenus au-delà de 8 ans. Les prélèvements sociaux restent inchangés à 15,5% et s'appliquent sur la plus-value nette, préalablement à l'application de l'éventuel abattement.

PLUS-VALUES RÉALISÉES À COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2016

Impôt sur le revenu	Prélèvements sociaux
Barème progressif avec abattement pour durée de détention	15,5 %

Fiscalité des moins-values de cession

Les moins-values de cessions enregistrées depuis le 1^{er} janvier 2016 peuvent être déduites des plus-values de même nature réalisées au cours de l'année de cession ou des 10 années suivantes. Cette possibilité est ouverte dès le premier euro de cession pour les moins-values nettes constatées à partir de 2011.

Plan d'Épargne en Actions (PEA)

Les actions SUEZ constituent des actifs éligibles au PEA. Dans le cadre d'un PEA, l'avantage fiscal est acquis dès la fin de la 5^e année (pour une durée normale de plan de 8 ans). Si vous ne réalisez aucun retrait avant la fin de la 5^e année, les actions que vous détenez dans le cadre de ce compte bénéficient d'une exonération totale d'impôt (hors prélèvements sociaux) sur les plus-values réalisées et les dividendes. Si vous effectuez un retrait entre 5 et 8 ans, le taux d'imposition est de 19% et de 22,5% pour un retrait avant 2 ans. Pour mémoire, le plafond de versement en PEA est de 150 000 € (300 000 € pour un couple) depuis le 1^{er} janvier 2014.

Les revenus du PEA sont soumis aux prélèvements sociaux quelle que soit la date des retraits.

Impôt de solidarité sur la fortune (ISF)

Les actions que vous détenez dans le cadre de votre patrimoine privé seront comprises dans votre patrimoine imposable et, le cas échéant, intégrées dans le calcul de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF). La valeur à déclarer est, au choix, le dernier cours de Bourse

du 30 décembre 2016 (14,015 euros) ou la moyenne des 30 derniers cours de Bourse de l'année civile (13,417 euros). Cette moyenne des 30 derniers cours de Bourse de l'année 2016 est la valeur la plus favorable.

Transmission de patrimoine

Les donations ou les successions d'actions suivent la loi française. Pour rappel, les donations bénéficient d'une exonération de droits tous les 15 ans, dans la limite, pour chaque parent, grand-parent ou arrière-grand-parent, de 100 000 € par enfant (depuis le 17/08/2012), 31 865 € par petit-enfant et 5 310 € par arrière-petit-enfant.



Le calendrier 2017

2017

Publication des résultats

1^{er} semestre 2017 :
le 27 juillet 2017

au 30 septembre 2017 :
le 27 octobre 2017

Les rencontres actionnaires 2017

Mardi 28 mars – **Clermont-Ferrand**

Mardi 13 juin – **Bordeaux**

Jeudi 12 octobre – **Amiens**

Mardi 7 novembre – **Montpellier**

23 et 24 novembre – **Paris**
(salon Actionaria)

Mardi 5 décembre – **Toulouse**

2016

Rappel des rencontres actionnaires 2016

Jeudi 12 mai - Orléans

Mercredi 25 mai - Nancy

Mardi 7 juin - Colmar

Mardi 21 juin - Bruxelles

Samedi 8 octobre - Anvers
(salon actionnaires VFB)

Mercredi 19 octobre - Tours

Mardi 8 novembre - Nantes

18 et 19 novembre - Paris
(salon Actionaria)

2015

Rappel des rencontres actionnaires 2015

Jeudi 9 avril - Nice

Samedi 25 avril - Bruxelles
(salon actionnaires VFB)

Jeudi 4 juin - Rennes

Lundi 15 juin - Dijon

Mardi 16 juin - Lyon

Jeudi 5 novembre - Biarritz

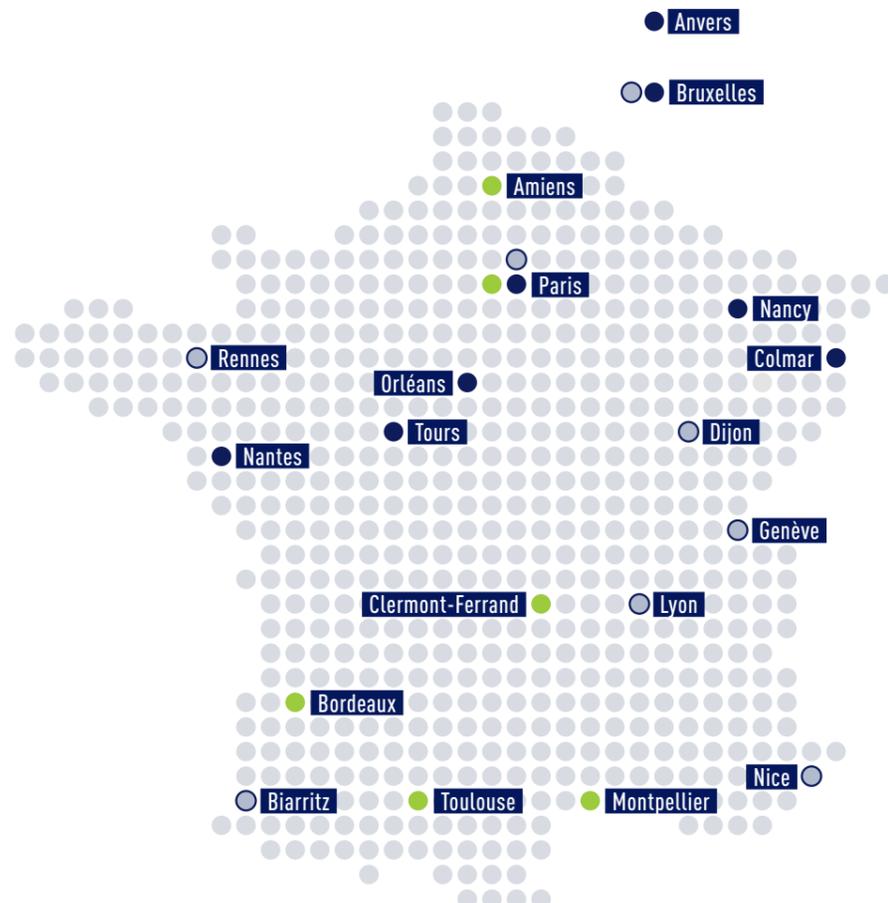
20 et 21 novembre - Paris
(salon Actionaria)

Mardi 8 décembre - Genève

● rencontres actionnaires
2017

● rencontres actionnaires
2016

○ rencontres actionnaires
2015



RÉDACTION

Direction de la Communication de SUEZ

DESIGN GRAPHIQUE

bearideas

IMPRESSION

Print time to market Advence®

CRÉDITS PHOTOS

© SUEZ/Denis Felix (p.3, p.6, p.10-11)

© SUEZ (p5, p24)

© Sebastien Alvarez (p.23)

Ce document a été réalisé par un imprimeur éco-responsable sur du papier Couché demi-mat blanc, 115 g/m² avec vernis acrylique satin et Couché brillant blanc, 150 g/m² fabriqué à partir de bois issu de forêts gérées durablement.

prêts pour la révolution de la ressource  **SUEZ**

TOUR CB21 - 16 PLACE DE L'IRIS
92040 PARIS LA DÉFENSE - FRANCE
TEL: +33 (0)1 58 81 20 00